



HAL
open science

Lieux de vie et d'accueil : une bifurcation dans les trajectoires des enfants comme de ceux qui les accueillent

Céline Jung, Melaine Cervera, Florence Tardif-Bourgoin, David Mahut, Yana Zdravkova

► To cite this version:

Céline Jung, Melaine Cervera, Florence Tardif-Bourgoin, David Mahut, Yana Zdravkova. Lieux de vie et d'accueil : une bifurcation dans les trajectoires des enfants comme de ceux qui les accueillent. ONPE Synthèses. Échos de la recherche en protection de l'enfance, 2021. hal-03254507

HAL Id: hal-03254507

<https://hal.science/hal-03254507>

Submitted on 14 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lieux de vie et d'accueil : une bifurcation dans
les trajectoires des enfants comme
de ceux qui les accueillent

La recherche menée par l'Apex sur les lieux de vie et d'accueil (LVA) [1] tend à confirmer qu'ils constituent une solution durable pour des enfants « incasables » dans les autres modalités d'accueil. En miroir, les permanents de LVA incarnent une figure « inclassable » par rapport aux parcours et postures professionnelles classiques en protection de l'enfance. Ils proposent une diversité de projets fondés sur le partage du quotidien, qui sont des choix autant privés que professionnels, inscrits dans des trajectoires singulières.

Par **Céline JUNG**,
sociologue et
responsable scientifique,
Melaine CERVERA,
socio-économiste,
David MAHUT,
sociologue,
Florence TARDIF-BOURGOIN,
chercheuse en sciences
de l'éducation,
et **Yana ZDRAVKOVA**,
sociologue,
d'après une recherche de
**l'Association de promotion des
expérimentations sociales (Apex)**
ayant bénéficié du soutien de
**l'Observatoire national de la
protection de l'enfance (ONPE)**
dans le cadre de son appel
à projets ouvert 2018

Les lieux de vie et d'accueil (LVA) puisent leurs racines dans un mouvement de contestation des institutions, l'antipsychiatrie en particulier, refusant autant l'enfermement ou la spécialisation de la prise en charge, que la hiérarchisation entre personnes accompagnées et accompagnantes. Peu à peu, les LVA accueillant des enfants protégés ont acquis une reconnaissance de leur modèle et sont définitivement entrés dans l'arsenal des réponses de protection de l'enfance depuis la loi du 2 janvier 2002. Fin 2017, ils accueillent, selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), 2 500 jeunes sur les 61 400 accueillis en établissement [2]. Unités éducatives à mi-chemin entre l'accueil en famille et l'accueil en établissement, les lieux de vie et d'accueil (LVA) recouvrent des organisations très diverses, du cadre familial à des accueils en studios autonomes, et s'adosent à des statuts et des formes économiques diverses. De plus, si la plupart d'entre eux sont portés par une

association, c'est le seul type de structure qui peut être géré par des organismes privés à but lucratif. Cette diversité est bien représentée dans l'enquête (*voir encadré méthodologique*) : trois des six LVA enquêtés sont portés par des associations, un par un travailleur indépendant, un par une société anonyme à responsabilité limitée (SARL), un par une société par action simplifiée (SAS). Le LVA caractérise « *le milieu de vie habituel des jeunes et des permanents éducatifs* » (article D. 316-2 du Code de l'action sociale et des familles). Si le principe constitutif des LVA est donc le « vivre avec », il s'organise de différentes manières dans les LVA de l'enquête, allant de la cohabitation la plus simple des accueillis et accueillants à la non-cohabitation du porteur de projet, en passant par diverses formes de matérialisation d'un espace strictement privé pour le porteur de projet. Les LVA de l'enquête accueillent entre 5 et 11 enfants, adolescents et parfois jeunes majeurs.

MOTS CLÉS

ENFANT – PROFESSIONNEL
PARCOURS – MODE D'ACCUEIL
LVA – TRAVAIL SOCIO-ÉDUCATIF

L'arrivée au LVA : une bifurcation décisive dans la trajectoire de l'enfant

L'étude des trajectoires institutionnelles des 38 enfants rencontrés sur les six lieux d'investigation confirme que la plupart d'entre eux ont connu des parcours de placement marqués par de nombreuses ruptures. Les enfants et adolescents placés en LVA y sont accueillis après un nombre élevé d'autres solutions de placement. Si quelques-uns font exception en trouvant là leur première orientation, les autres ont connu jusqu'à six lieux de placement avant d'arriver au LVA.

Alors que leur situation familiale a conduit à une mesure de protection de l'enfance, ces enfants vont parfois connaître, dans leur parcours de placement, des formes de maltraitance institutionnelle. L'errance institutionnelle, caractérisée par les ruptures d'hébergement répétées qui sont autant d'impossibilités d'éprouver l'accueil et de tisser des liens soutenant et durables, est une première forme de maltraitance extrafamiliale que connaissent de nombreux enfants rencontrés en LVA. Pour certains d'entre eux, s'y sont ajoutées des maltraitements morales voire physiques dans ces différents lieux de placement. En outre, une forme de maltraitance plus insidieuse ressort de plusieurs entretiens

avec les enfants : celle de l'incorporation de leur responsabilité dans le déroulé de cette trajectoire. On peut s'interroger sur les effets de l'histoire familiale cumulée à ceux du morcellement de la prise en charge pour les enfants. Si deux LVA de l'enquête ont inscrit dans leur projet une spécialisation de l'accueil pour des enfants présentant des troubles psychocognitifs, ce sont cinq des six LVA de l'enquête qui sont concernés par l'accueil d'enfants en situation de handicap : 23 enfants sur 38 ont une reconnaissance de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) en cours d'examen ou de validité, concernant un handicap psychique, cognitif ou comportemental.

Ce morcellement des accueils en protection de l'enfance se double d'un morcellement de la scolarité. À l'école, la plupart des enfants rencontrés sont mis à l'épreuve de normes et d'exigences qui les tiennent à distance de l'institution scolaire, conduisant souvent à des déscolarisations et des retards dans les apprentissages. L'institution, de protection de l'enfance ou scolaire, fabrique une trajectoire déviante, en marge de celle des autres enfants du même âge. Les trajectoires des enfants rencontrés en LVA laissent voir une impossible place pour eux : ni chez eux, ni à l'école, ni en famille d'accueil, ni en « foyer ». Elles démontrent la construction de leur « incasabilité ».

L'ancienneté de l'accueil des enfants dans les LVA de l'enquête depuis leur arrivée va de six mois à sept ans. Pour le plus grand nombre d'entre eux, l'arrivée au LVA stoppe ou freine la succession de ruptures et de déplacements. Elle ouvre la possibilité d'un apaisement progressif des relations, une prise en charge thérapeutique plus stable, des prises de médicaments parfois allégées. Elle rouvre aussi le chemin de l'école, qu'elle soit adaptée ou ordinaire, et d'autres domaines de socialisation : activités, loisirs, vacances. En cela, les LVA constituent une réponse d'accueil durable pour des enfants protégés qui leur permet de réintégrer les calendriers et les territoires de l'enfance [3]. L'arrivée dans le LVA constitue ainsi souvent une bifurcation dans la trajectoire des enfants accueillis. En miroir, on observe que l'ouverture du LVA marque une bifurcation dans la trajectoire tant professionnelle que biographique des accueillants.

Faire du social autrement : une bifurcation dans la trajectoire professionnelle des permanents

Origines sociales, carrières scolaires et professionnelles, aspirations familiales, conjugales et résidentielles, ces éléments qui font les trajectoires sociales des « permanents » des LVA sont très hétérogènes. Cela témoigne de la vivacité d'un des principes fondateurs : le LVA émane d'un projet personnel et non pas d'une réponse à une commande sociale. Certains permanents enquêtés sont issus des formations ou métiers du secteur de l'éducation spécialisée et s'inscrivent en rupture avec elle, d'autres proviennent de l'agriculture, d'activités fermières ou de métiers équestres, étaient employés du secteur administratif, du soin, du laboratoire ou encore sapeurs-pompiers. Les permanents, quoi qu'il en soit, conçoivent le LVA comme une nouvelle phase de leur trajectoire et l'envisagent en seconde carrière, voire même en deuxième vie, à l'occasion d'une remise en couple, lorsque les enfants grandissent, ou après une expérience de travail éloignée de leurs convictions. Vécu en famille ou non, en couple ou non, l'engagement dans le portage d'un LVA représente une bifurcation, provoquée par des rencontres importantes et/ou des expériences marquantes qui déterminent ces choix reflétant une aspiration à vivre une aventure humaine.

Les parcours de nos enquêtés témoignent d'une appétence pour le social, l'autonomie et l'indépendance vis-à-vis des hiérarchies, ainsi que pour les dimensions pratiques (ou matérielles) de l'accueil : s'il s'agit de « vivre avec », il s'agit aussi de « faire avec » et de créer son



LES LVA, DES ÉTABLISSEMENTS PAS COMME LES AUTRES

Les LVA sont considérés comme des établissements accueillant des enfants confiés à l'ASE dans la statistique publique. Leur activité est décrite dans l'enquête Établissements sociaux (ES) de la Drees qui en dénombre 426 sur tout le territoire en 2017 [2]. Les LVA y sont définis comme des établissements qui « offrent une prise en charge de type familial à des jeunes en grande difficulté ». Fin 2008, ils accueillaient souvent des jeunes aux difficultés multiples (pour 71 % d'entre eux) et des jeunes déscolarisés (69 %) [4].

Fin 2017, selon la Drees [2], les LVA sont les plus petites unités d'accueil avec une capacité moyenne de 6 places. Elles sont aussi celles qui se spécialisent le plus du point de vue du public accueilli, avec davantage de garçons (64 %) que de filles (36 %) et des enfants globalement plus âgés que dans les autres établissements : 44 % des accueillis sont des mineurs de plus de 15 ans et 12 % sont des jeunes majeurs. S'ils accueillent moins de mineurs non accompagnés (MNA) que la moyenne des établissements (10 % de leurs effectifs contre 19 %), ce sont les LVA qui accueillent le plus d'enfants reconnus en situation de handicap (28 % des enfants et adolescents accueillis en LVA contre 13 % de l'ensemble des accueillis en établissement).

Alors que le passage à la majorité dans l'année est le premier motif de sortie d'un établissement, les jeunes qui passent ce cap en LVA ont plus de chances de rester sur leur lieu d'accueil : 55 % des jeunes devenant majeurs au cours de l'année 2017 sont maintenus en LVA contre 38 % en moyenne (tous établissements hors pouponnières). Les LVA affichent, avec les villages d'enfants, les taux de rotation les plus faibles : les enfants y sont accueillis pour des durées plus longues et de manière plus stable que dans d'autres établissements.

Les LVA accueillent en effet des enfants et adolescents qui ont les parcours de placement les plus longs avec une ancienneté de placement à l'ASE de 5 ans ½. De plus, avec les villages d'enfants, les LVA sont les structures qui accueillent pour un temps plus long que les autres structures (près de 4 ans pour les premiers, plus de 2 ans pour les LVA).

propre cadre d'action avec son propre référentiel. Ces aspirations se revendiquent, dans une posture critique, à contre-courant des normes classiques du secteur socio-éducatif (telle que la distance affective). Si ces professionnels réalisent leur projet dans un cadre autonome, c'est aussi qu'ils ne se reconnaissent pas dans les institutions sociales ou médico-sociales traditionnelles.

L'attention portée par les permanents à leur possibilité d'auto-organisation au bénéfice d'une réalisation personnelle dans un métier qui a du sens, illustre un va-et-vient continu entre le souci de soi et le souci de l'autre, articulant dimensions entrepreneuriale (création d'activité), professionnelle (technique, constituée de savoir-faire et de réflexivité), familiale (cristallisée dans les pratiques graduées de « vivre avec ») et militante (modifier les cadres institutionnels).

Des conceptions de l'accueil et de l'accompagnement différenciées

Les LVA investigués, tous situés en milieu rural, se différencient les uns des autres du point de vue du statut (association, SARL, SAS, etc.), du cadre spatial (l'aménagement du « vivre avec » au LVA) ou encore de leur configuration sociale (nombre, âge et sexe des jeunes accueillis, composition du groupe des accueillants adultes). Cette variété des LVA témoigne de leur marge de manœuvre quant à la mise en application concrète de l'accueil et de l'accompagnement. Elle témoigne aussi d'une conception différenciée des LVA qui oscille entre deux pôles : une conception davantage « familiale » d'un côté, une conception davantage « institutionnelle » de l'autre.

Dans la conception plutôt familiale du LVA, on trouve cette idée fondamentale d'insérer les jeunes accueillis dans la vie familiale des permanents et la frontière entre le domaine privé et le domaine professionnel apparaît très mince. Ici, les accueillants mobilisent préférentiellement leurs expériences de parents (ou d'enfants) et leurs valeurs familiales pour accompagner les jeunes dans toutes les dimensions de leur vie (scolaire, pré-professionnelle, loisirs, etc.).

Le modèle à tendance institutionnelle n'est pas déconnecté du modèle à tendance familiale mais tend à le relativiser en raison des modes d'organisation. D'abord, les formations et les expériences professionnelles des accueillants relèvent plus du champ de l'éducation spécialisée et ils mobilisent davantage des outils et méthodes issues de ce champ professionnel (cahier de transmission, média-

tion par l'activité par exemple). Ensuite, les accueillants ont formalisé plus d'espaces professionnels à l'intérieur même du LVA : une salle de classe, un bureau pour le psychologue, une pièce pour la musicothérapie, etc.

Plutôt que strictement clivés, les deux modèles s'inscrivent davantage dans un continuum et ils peuvent évoluer d'un modèle à un autre au cours du temps. La question de l'échelle est aussi déterminante, et la multiplication des professionnels sur le LVA peut faire la différence entre ces deux orientations. Le nombre de salariés par LVA de l'enquête varie ainsi de 2 à 15 (sans compter les bénévoles et intervenants). Dans certains cas, le fondateur du LVA a pris de la distance vis-à-vis du travail de front au profit de professionnels n'habitant pas à temps plein sur les lieux, s'apparentant ainsi à la figure de directeur d'établissement.

Quel que soit le modèle de LVA considéré (plutôt familial ou plutôt institutionnel), tous les professionnels rencontrés accordent une place centrale aux notions de « cadre » et de « quotidien », notamment pour organiser et réguler la vie collective dans les LVA, conserver une cohésion au sein du groupe des jeunes, contrôler ou sanctionner les actes déviants auxquels ils doivent faire face. Les deux modèles de LVA se rejoignent aussi dans la co-construction de l'accompagnement des jeunes avec des intervenants extérieurs (juges, enseignants, référents ASE, parents notamment, mais aussi amis et relations de

proximité des permanents), signe que le LVA, mode d'accueil singulier dans la galaxie de la protection de l'enfance, y est bien intégré.

L'entremêlement de l'intime et du professionnel

L'autonomie des porteurs de projet est d'autant plus revendiquée que les LVA impliquent un rapport au travail et à l'engagement singulier, l'ingrédient essentiel et commun des LVA étant l'imbrication du projet de vie des accueillants dans leur projet professionnel. De ce fait, la solidité du projet – créativité et réactivité pour répondre à des besoins de protection de l'enfance parfois non pourvus dans les autres réponses d'accueil – repose sur un engagement de soi particulier.

Les LVA sont des espaces qui, sur le plan symbolique comme sur le plan matériel, déplacent les frontières entre sphère privée et sphère professionnelle. Dans ces conditions, les catégories usuelles pour penser cette séparation (temps de travail, temps de repos, temps de loisir) ne tiennent plus. Les espaces entremêlent intimité et professionnalité, dimension familiale forte et normes d'action éducative. Ce floutage des frontières est parfois compensé par des murs entre les domiciles des permanents et l'espace dévolu à l'accueil des enfants, ou par différents pavillons ou bâtiments. Il se traduit aussi, dans quasiment tous les LVA étudiés, par une continuité



L'ENQUÊTE DE L'APEX : MÉTHODOLOGIE

La méthode d'enquête choisie est essentiellement ethnographique. Elle repose sur une présence prolongée de quatre sociologues dans six lieux de vie et d'accueil (LVA), situés respectivement dans les départements de la Creuse, de la Drôme, de l'Eure, de la Gironde et de la Loire-Atlantique. Pour chaque LVA investigué, le chercheur ou la chercheuse a procédé à trois séquences de cinq jours et nuits d'affilée, incluant parfois des week-ends et/ou des périodes de vacances des enfants. C'est donc à l'intérieur de ces LVA que deux des outils classiques de l'ethnologue ont été mobilisés : l'observation participante (avec la tenue systématique de journaux de terrain, pour accéder en temps réel à ce que les acteurs font en situation) et l'entretien approfondi avec les accueillants et les enfants, afin de restituer les parcours de vie et les points de vue des personnes rencontrées.

Cette immersion dans les lieux a ouvert la possibilité d'établir un contact direct avec l'ensemble des acteurs de chaque LVA, non seulement avec les adultes accueillants (permanents, assistants-permanents, maîtresses de maison...), mais aussi avec les 38 jeunes accueillis (enfants et adolescents, filles et garçons, âgés de 6 à 19 ans). Cette insertion personnelle a permis d'être les témoins actifs des modes de fonctionnement de ces structures d'accueil non traditionnelles. Ainsi, il a été possible d'avoir un accès privilégié aux conditions d'accueil et d'accompagnement qui sont les leurs, aux relations sociales – parfois tensionnelles – qui s'y développent, ou encore aux moments ordinaires qui caractérisent et structurent leur quotidien (rituels du repas, du lever ou du coucher par exemple).

Par la suite, des entretiens d'explicitation [5] ont été réalisés par une cinquième chercheuse avec le responsable-porteur de projet de chaque LVA. À partir de situations concrètes d'accueil et d'accompagnement vécues et racontées en détail par eux, ces entretiens ont permis d'établir des liens entre leurs actions et les valeurs qui y sont associées, en particulier autour des notions de « cadre » et de « quotidien », apparues centrales durant les périodes d'immersion au sein des LVA.

LA RECHERCHE

ASSOCIATION DE PROMOTION DES EXPÉRIMENTATIONS SOCIALES (APEX). *Les lieux de vie et d'accueil (LVA) : interroger les marges en protection de l'enfance*. Recherche ayant bénéficié du soutien de l'ONPE, de la Fédération nationale des lieux de vie et d'accueil (FNLV) et des départements de la Gironde (33) et de la Loire-Atlantique (44).

Rapport final remis à l'ONPE le 31 mars 2020, disponible en ligne (ainsi qu'une synthèse) sur le site de l'ONPE : <https://onpe.gouv.fr/actualite/lieux-vie-et-daccueil-lva-interroger-marges-laccueil-en-protection-lenfance>.

L'APEX

Afin de proposer une passerelle entre monde académique, politique publique et actions sociale et économique, l'Apex réunit des chercheurs et chercheuses ainsi que des acteurs et actrices dans des recherches appliquées en sciences sociales. Favorisant la pluridisciplinarité, l'association accompagne des actions et des expérimentations dans différents domaines relevant de l'innovation sociale et institutionnelle et de l'économie sociale et solidaire.

Site web : <http://apex-recherche.org>.



Observatoire national de la protection de l'enfance

Publication gratuite éditée par l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) au sein du GIP Enfance en danger (Giped).

Direction de la publication : Violaine Blain. Responsable de la rédaction : Agnès Gindt-Ducros. Comité de rédaction : Marion Cerisuela, Françoise Delahaye, Isabelle Lacroix, Linda Marti, Alexandre Freiszmath-Lagnier. Mise en pages : Alexandre Freiszmath-Lagnier. Dépôt légal mars 2021. ISSN en cours.

Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE), BP 30302, 75823 Paris Cedex 17.

www.onpe.gouv.fr



GIP Enfance en danger



DÉPARTEMENTS DE FRANCE

entre vie personnelle et professionnelle. La réunion de ces sphères d'activité explique la revendication du caractère indépendant et autonome des initiatives vis-à-vis des financeurs et plus particulièrement du département. Autrement dit, si la sphère professionnelle est reliée à la sphère personnelle, l'espace du LVA se positionne comme séparé de la sphère institutionnelle incarnée par l'aide sociale à l'enfance (ASE).

Comme le LVA n'est pas un cadre de travail externe pour le permanent, cet espace se modifie avec ses aspirations et se traduit par le renouvellement du projet d'accueil. Dans les six LVA étudiés, les outils et modes d'accueil sont sans cesse renouvelés (réaménagements, nouveau studio, nouvelles activités, par exemple), reflétant ainsi un développement perpétuel comme mode de fonctionnement. Ainsi, le choix de l'échelle dépend aussi des temporalités, contextes, aspirations et sensibilités des permanents. Le LVA offre un environnement adapté à l'innovation et à l'expérimentation de réponses aux besoins complexes et évolutifs des enfants et à la gestion des tensions et des conflits.

Des enfants « incasables » et des professionnels « inclassables » : les LVA, une autre institution

On retrouve dans les LVA de l'enquête les fondements encore actifs d'un accueil dans un lieu non stigmatisé, « au vert », où se vit la vie ordinaire et son lot d'expériences en termes de travail, de relations, de coopérations. La critique de l'institution comme lieu – autrement dit les « foyers », les maisons d'enfants à caractère social (Mecs) – reste vive. En particulier chez les permanents de LVA qui en ont fait

l'expérience dans leur carrière professionnelle. Certes, la critique portée par les permanents ne s'est pas vidée de ses aspects idéologiques mais elle tient aussi du pragmatisme. C'est aussi la pesanteur, la routine, le manque de créativité, bref tout ce qui entre dans l'expression commune de « lourdeur institutionnelle » qui est repoussé. Autrement dit, la critique ne porte pas seulement sur ce qu'elle fait aux accueillis mais aussi sur ce qu'elle fait aux accueillants. S'inscrire sur les marges (plutôt qu'en marge), c'est aussi revendiquer pour soi une autre manière d'aborder le travail éducatif.

Les LVA ne sont pas en dehors du système, mais s'inscrivent dans ses espaces interstitiels. S'ils réussissent à stabiliser l'accueil pour un certain nombre d'enfants qui ne trouvent pas leur place ailleurs, c'est aussi qu'ils fonctionnent sur des modes électifs que ne peut se permettre l'institution. La particularité des LVA reste liée au fait que les initiatives sont en premier lieu portées à titre privé et les projets puisent leurs racines singulières dans les socialisations antérieures des permanents, autant personnelles et familiales que professionnelles.

La spécificité du public, « incasable » dans les autres modalités d'accueil, résonne ainsi fortement avec l'offre d'accueil « inclassable » des LVA. En n'étant ni une famille d'accueil, ni un établissement, en intriquant réalisation de soi et poursuite d'une mission sociale, ils relient plusieurs formes d'actions socio-éducatives tout en s'en démarquant.

L'ensemble des recherches soutenues par l'ONPE sont disponibles en ligne sur son site web, rubrique Études et recherches : <https://onpe.gouv.fr/etudes-et-recherches>.



RÉFÉRENCES

- [1] JUNG Céline (dir.), CERVERA Melaine, MAHUT David, TARDIF-BOURGOIN Florence, ZDRAVKOVA Yana. *Les lieux de vie et d'accueil (LVA) : interroger les marges en protection de l'enfance*. Rapport final de l'Apex à l'ONPE, 31 mars 2020.
- [2] ABASSI Élisabeth. 61 000 enfants, adolescents et jeunes majeurs hébergés dans les établissements de l'aide sociale à l'enfance. *Les Dossiers de la Drees*. Drees, mai 2020, n° 55.
- [3] RAYOU Patrick. Ni tout à fait mêmes, ni tout à fait autres : les territoires et les calendriers scolaires des enfants et des jeunes. In : SIROTA Régine (dir.). *Éléments pour une sociologie de l'enfance*. Rennes : PUR (Le Sens social), 2006, p. 217-224.
- [4] MAINAUT Thierry. Les établissements et services en faveur des enfants et adolescents en difficulté sociale : activité, personnel et clientèle au 15 décembre 2008. *Document de travail – Série statistique*. Drees, septembre 2012, n° 173.
- [5] VERMERSCH Pierre. *L'entretien d'explicitation*. Paris : ESF Sciences humaines (Psychologies & Psychothérapies), 1994.